

SOUSCRIPTION Y 8000 - FOIRE AUX QUESTIONS

Quelle est la durée de la souscription ?

La période de la souscription est fixée du 1^{er} avril au 31 mai 2025 à minuit.

Quel est l'objet de la souscription ?

L'objet de la souscription est la mise en vente d'un modèle analogique du locotracteur Y 8000 à l'échelle 1/43,5 dont les caractéristiques sont décrites dans la fiche-article de chacune des 5 références proposées. Le souscripteur participe aux investissements nécessaires (conception et moules) à la réalisation de ce modèle et en reçoit un exemplaire en contrepartie au moment de la livraison (frais de port à sa charge).

Pourquoi la souscription n'est pas organisée par un tiers de confiance (plateforme ULULE ou équivalent) ?

Cette possibilité a effectivement été utilisée pour les locomotives 140C et BB 67000. Nous pensons que les frais applicables sont désormais trop importants et que la confiance qui s'est établie entre la société CHREZO et ses clients depuis 2015 nous permet de nous en dispenser.

Le lancement de la fabrication est-il subordonné à l'atteinte d'un nombre-cible de modèles ou d'un montant financier ?

Non, la décision d'industrialiser ce produit est prise et les travaux de conception ont déjà débuté. La souscription reste pertinente car elle permet de participer aux investissements et de mieux cerner les quantités à prévoir pour chaque version

Est-ce que toutes les variantes proposées seront produites ?

La quantité globale envisagée pour la production est de 600 pièces et 5 variantes de décoration sont proposées. Les sociétés CHREZO et HOBBY 66, porteuses du projet se réservent le droit de ne pas industrialiser une (ou des) version(s) dont les réservations n'auraient pas atteint la quantité nécessaire à la rentabilisation d'un outillage de tampographie.

Les souscripteurs concernés se verront proposer soit d'opter pour une autre décoration, soit d'être remboursés de leur acompte avant le 31 juillet 2025.

Comment suivre le nombre de réservations par référence ?

Chacune des 5 références proposées a été provisionnée en 100 exemplaires dans le stock de la boutique. Il suffit de retrancher la quantité disponible qui apparaît sur la fiche-article de chaque référence pour connaître la quantité souscrite.

Quel est le prix réel du modèle ?

Pendant la période de souscription, le prix unitaire du modèle analogique est fixé à 399€ TTC. Pour en bénéficier, le souscripteur s'engage à faire parvenir son acompte de 200€ à la société CHREZO avant le 31 mai 2025 à minuit par le moyen de son choix : PayPal, Virement SEPA ou chèque bancaire. Le solde sera dû lors de la livraison.

Au-delà de cette période, le prix du modèle analogique passe à 450€ TTC.

Le prix de l'option DCC -Sound sera défini en cours de développement du produit et l'option sera commercialisée avant la livraison. Le choix du standard PluX22 permettra à chacun de se procurer ultérieurement cet équipement sans être captif (financièrement ou techniquement) de la proposition qui sera faite par CHREZO.

Les frais de port éventuels ne sont pas inclus dans les prix ci-dessous et sont à la charge du souscripteur.

Existe-t-il une remise en cas de commandes groupées ?

La société CHREZO ne pratique pas les remises sur volumes ou commandes groupées.

Les prix annoncés sont-ils définitifs ?

Les prix ont été déterminés en fonction des conditions commerciales prévues par notre fabricant et sont en principe définitifs. Toutefois, ils sont susceptibles d'être modifiés si des circonstances extérieures l'imposent. Dans ce cas, le souscripteur dispose d'une faculté de renonciation et sera remboursé dans les 15 jours suivant sa demande.

Quelle est la date de livraison du produit ?

La date contractuelle de livraison du produit est fixée au 1^{er} juin 2027. Passée cette date, tout souscripteur est susceptible de demander et d'obtenir le remboursement de son acompte.

Puis-je récupérer mon acompte avant la livraison du produit ?

L'acompte est un 1^{er} versement sur l'achat d'une marchandise ou d'une prestation de services et matérialise le début de l'exécution d'un contrat. Le souscripteur et la société CHREZO sont donc chacun obligés de tenir leur engagement :

- Le souscripteur s'engage à se porter acquéreur du produit et à régler le reliquat du pris ainsi que les options et frais de port éventuels.
- La société CHREZO s'engage à livrer le produit conforme à sa description et aux directives en vigueur

Si l'une des 2 parties revient sur son engagement, la partie qui s'est rétractée peut être condamnée à payer des dommages et intérêts.

Conformément à la réglementation applicable aux achats en ligne, le souscripteur dispose d'un **délai de rétractation de 14 jours** à compter de la date de commande. Les sommes éventuellement versés à la société CHREZO sont alors intégralement remboursés sous 15 jours.

Quand seront encaissés les chèques ?

Pour les raisons évoquées ci-dessus, l'ensemble des chèques seront déposés en banque à compter du 15 juin 2025.

Une de vos interrogations n'a pas trouvé de réponse ci-dessus ? contactez-nous par courriel :

112chrezo@orange.fr